

## DÉMARCHE D'ÉVALUATION DU RISQUE CANCÉROGÈNE DANS LES PRODUITS CHIMIQUES UTILISÉS DANS LE SECTEUR DU NETTOYAGE

Florence Bajon – Théry, Michèle Trani

Les produits utilisés dans les activités de nettoyage sont nombreux. Une évaluation du risque cancérigène dans ce secteur d'activité a été réalisée dans les Bouches-du-Rhône et le Var en 1999. La démarche est fondée sur l'analyse de la composition des produits et sur l'étude de leur condition de manipulation. L'appréciation du caractère cancérigène est faite en référence à la classification européenne et à la classification du Centre Internationale de Recherche contre le Cancer (CIRC).

Les entreprises ont été désignées par tirage au sort. Les enquêteurs (médecins du travail et contrôleurs du travail) se sont rendus sur les chantiers de ces entreprises pour recenser tous les produits utilisés.

329 produits de nettoyage ont été identifiés. La composition des produits a été établie à partir de la fiche de données de sécurité, de la fiche technique, de données de l'INRS ou de données fournies par les fabricants. Les produits contiennent un composant relevant de la classification européenne dans 8.8 % des cas : les composants identifiés (formaldéhyde, dichlorométhane) sont classés dans la catégorie 3. Les produits contiennent un composant relevant de la classification du CIRC dans 16.4% des cas : les composants retenus appartiennent aux classes 1, 2A, 2B et 3. La composition des produits n'a pas été établies dans 11.9% des cas.

L'étude des conditions de manipulation permet d'apprécier l'importance de l'exposition des salariés manipulant ces produits. La vaporisation apparaît comme la modalités d'application la plus fréquente (32.5%). Aucune protection n'est proposée dans 21.3% des cas. Les conditions de manipulation ont été également étudiées en fonction du caractère cancérigène des composants des produits. Les antigraffitis contiennent dans 50% des cas un composant relevant de la classification européenne ou du CIRC.

Ces résultats permettent une approche du risque cancérigène des produits de nettoyage. L'exposition est variable selon les procédés de manipulation des produits. Cette enquête a par ailleurs permis de mettre en place des actions de prévention auprès des salariés et des employeurs des entreprises de nettoyage, mais aussi auprès des fabricants de produits.

La présence des éthers de glycols (EG) dans les produits de nettoyage est une notion connue et a fait l'objet dans un deuxième temps d'une étude spécifique. Parmi les 329 produits étudiés, nous avons retrouvé 7 produits contenant un EG classé toxique pour la reproduction, 45 produits contenant un EG non classé et 22 produits contenant un EG non identifiable (« éther de glycol », « éther glycolique »...). Les conditions d'utilisation des produits contenant un EG dans notre enquête sont les suivantes : application par serpillière (44%) et vaporisation (23,2%), nettoyage de sols (75,6%) et de vitres (23,2%), dilution du produit dans l'eau avant utilisation (57,3%), port de gants (80,5%), utilisation quotidienne (50%) de faible quantité de produit (<5 l/mois). La diversité des dénominations des EG a rendu leur identification longue et difficile. Par ailleurs ces EG sont parfois non identifiables ce qui n'a pas permis dans notre étude d'évaluer la toxicité de l'ensemble des produits.